



Compte rendu CTA Bron - 07 Avril 2019

Présents : - Jean-François BERGOEND – Hervé RIBET – Laurent VAUJANY – Stéphane VAUJANY – Serge ALLEYRON-BIRON — Arnaud RICHIN — Thierry SCHUTTERS — Denys CASTILLON – Patrice BARTHELEMY – Romain DUREAU – Pierre DECHANCE

Invité : Pierre BOYER (CCA – animateur SSE)

Préambule

En ouverture de cette réunion plénière, Thierry Schutters a expliqué les raisons de l'absence de compte-rendu de la dernière réunion pourtant très participative. Une fois de plus, la masse de travail nous contraint à un respect de nos calendriers afin de ne se retrouver en difficulté sur certaines tâches.

S'agissant d'aujourd'hui, cette réunion se veut une réunion d'échange sur le projet arbitrage et son développement sur le territoire. Elle doit nous permettre de réfléchir aux régulations à apporter.

Formations

Nous subissons le manque de disponibilité du responsable pôle formation, Yann Oroy, pour des raisons professionnelles. Le fonctionnement actuel repose sur certaines ressources secteurs et pôle mais essentiellement sur le CTF arbitrage pour lequel l'emploi du temps n'est pas extensible.

Les réunions de bassin clubs-Ligue ont eu lieu sur 6 sites. Elles ont permis de mettre en avant certaines difficultés. Nous devons être vigilants sur les offres de formations et la cohérence avec le projet de la CTA.

Pour répondre aux évolutions des formations territoriales, une adaptation de notre fonctionnement et des offres de formations sera proposée pour la saison prochaine. Une mise en place de formations modulaires est nécessaire et constitue une continuité dans l'approche qualitative initiée.

L'ITFE met en place un guichet unique (d'inscriptions) et la CTA portera les formations des populations qu'elle gère. Nous devons tendre rapidement sur une offre complète et surtout modulaire, à horizon 2020-2021.

L'effort effectué par les intervenants CTA dans l'approche pédagogique de nos formations doit se poursuivre sur l'ensemble du territoire et sera profitable à tous.

S'agissant des formations « adulte », à l'exception des T1, la participation n'a pas été celle attendue sur les T2. Par ailleurs, nous n'avons pu proposer sur l'ensemble du territoire une formation continue pour les T3, alors que c'est une population qui nécessite un accompagnement minimum pour éviter de se retrouver en difficulté.

Les difficultés ont été identifiées et nous adapterons l'offre pour la saison prochaine.

Planification 2019-2020

Un planning complet des formations a été étudié pour la saison 2019-2020. Dans le respect de nos objectifs, un ruban pédagogique doit être obligatoirement créé pour chaque formation.

Toutes les formations arbitrages seront proposées par le guichet unique et permettre un meilleur suivi des inscriptions.

Suite aux problématiques de recensement, d'indemnisation des formateurs et autres ressources et du suivi des inscriptions et convocations, le secrétariat CTA en lien avec des ressources bénévoles (secteurs et pôles CTA) et le CTF arbitrage sera en charge de l'organisation des formations (recherche des lieux, des intervenants...). L'objectif est de gagner en temps de réponse et d'éviter d'être continuellement à travailler dans l'urgence.

Un protocole de formation reprenant le timing organisationnel sera défini d'ici la fin de saison pour application la saison prochaine.

Formations JAJ :

De nombreux échanges, sur la proposition d'une offre de formations par bassin et par appellation des JAJ. Cette offre a pour objet de clarifier le cursus actuel des JAJ et de simplifier les inscriptions pour les clubs qui n'ont pas saisi le nouveau cursus JAJ. Les formations correspondront à un niveau d'âge.

En parallèle ou/et en complément, offre de formation de compétence : arbitrage -18CF et arbitrage -16/-15 en lien avec le PPF arbitrage.

Cela implique une stratégie d'accompagnement et de fonctionnement à réguler pour répondre au mieux aux exigences des diverses compétitions.

Formations JA

Maintien de notre stratégie sur les populations T3 débutantes.

Régime indemnitaire

Comme la CTA s'était engagé, une proposition d'évolution des indemnités pour les populations T3 devrait être proposée à l'AG.

Réflexion également sur les coûts des suivis et la possibilité d'avoir un suivi/accompagnement simplifié, moins chronophage et permettant de situer en quelques points la prestation arbitrale.

Pole JA

Point sur les objectifs du pôle cette saison. La communication « collective » auprès de l'ensemble des JA reste défailante au regard des objectifs fixés. Il est important de se saisir de cette problématique. Malgré les distances, nous devons être présents auprès de l'ensemble des populations et les accompagner tout au long de la saison.

Afin d'établir une stratégie de formation et détection plus efficace, proposition de modifier la constitution des groupes arbitre dès la saison prochaine. Création d'un groupe « potentiel » dont le nom reste à être précisé pour préparer au niveau national mais également au haut niveau territorial. Il faut tenir compte du vieillissement de nos arbitres et nous préparer au remplacement des meilleurs comme des autres.

Proposition de modification des temps de validation pour les T2 et T3. Nous restons sur des temps de regroupement au mois de juin pour les T2, avec temps de formation à envisager (réflexion en cours). Pour les T3, temps de validation en août et septembre sur des temps de formation : cela nous permettrait d'assurer un temps de formation continue conjointement à ce temps de validation.

Pour les modalités, test shuttle run pour l'ensemble des T2 avec des paliers adaptés à la population territoriale (exigence CCA).

Nous avons connu de grandes difficultés pour effectuer les suivis pourtant budgétés. Il est de la responsabilité du pôle JA d'établir une stratégie en fonction de la population de Juges Superviseurs dont nous disposons (qui cumulent pour la plupart d'autres fonctions).

Pôle JAJ

Retour sur les ICN et désignations Interligue. Le 1^{er} bilan des IL féminins doit nous faire réfléchir sur notre stratégie d'accompagnement actuel qui ne répond ni aux besoins des JAJ identifiés PPF ni aux exigences du PPF arbitrage.

Organisation des secteurs

Les secteurs sont peu représentés à cette réunion. Le temps de pilotage escompté donc d'accompagnement n'a pas été celui attendu. Réunion en visio sera proposée d'ici la fin de saison pour évoquer les régulations nécessaires pour l'ensemble des secteurs.

A signaler, des difficultés pour rentrer dans le projet de la CTA dont les secteurs font partie. Un secteur est une ramification de la CTA et non d'un Comité.

Budget

Une ébauche de budget sera présentée au prochain Comité Directeur et finalisé pour une présentation au CA de ligue du 4 mai. Cela devra prendre en compte l'évolution des groupes pour la saison prochaine mais aussi l'accompagnement à la structuration des clubs (Ecole Arbitrage).

Présentation différente pour faciliter la lecture.

Validation d'ores et déjà de la possibilité d'user de mise à disposition.

Divers

Désignations JAJ

Confirmation d'échanges avec la COC pour ne pas avoir tous les matchs le samedi à la même heure car de grosses difficultés pour les désignations.

Même problématique sur les matchs adulte.

Rapporteur

Jean-François BERGOEND

Le président

Thierry SCHUTTERS